

COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE

30 juin 2017

MESURES DE RENTREE 2017

Postes de Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) et d'ATCT

RECTORAT
DOS
17-007
19/06/2017

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2017, les sur ou sous dotations en emplois de Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) et assistants techniques ont fait l'objet d'un examen en groupe de travail le 3 mai 2017 en prenant comme base le modèle de répartition arrêté en 2014/2015

A noter que, comme les années précédentes, les postes GIAT sur lesquels sont affectés des agents rémunérés par le ministère de la Défense, devront faire l'objet d'un financement sur le BOP 141, au fur et à mesure du départ de ces personnels, sous réserve que le besoin soit maintenu dans les établissements en question.

A l'issue de ce travail, les propositions d'évolution de ces emplois sont les suivantes :

Proposition de suppression de poste d'ATCT :

- Lycée PYRENE - Pamiers - 0,5 ATCT

Propositions de créations de postes d'ATCT :

- LP Anne Veaute – Castres + 0,5 ATCT
- Lycée GALLIENI - Toulouse + 0,5 ATCT
- LP du Bois - Montauban de Luchon + 0,5 ATCT
- LP DURROUX - Ferrières + 0,5 ATCT
- LP LEO FERRE - Gourdon + 0,5 ATCT
- LP H. BOUCHER - Toulouse + 0,5 ATCT
- LGT J.P VERNANT - Pins-Justaret + 0,5 ATCT

Ces mesures sont soumises à l'avis des membres du CTA. L'arbitrage de madame la rectrice arrêtera leur volume.